



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 16 Septembre 2015



MAITRISE D'OUVRAGE, PROJETS D'INVESTISSEMENT ET GESTION DU PATRIMOINE

8 - TRAVAUX RESEAU

8.2 - DEPOT SITE DE COLOMIERS - Approbation de l'Avant-Projet Définitif

L'an deux mille quinze, le seize septembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOULAT, BRIAND, CARNEIRO, DEL BORRELLO, KELLER, LATTES, LAGLEIZE, MME MARTI, MM. MOUDENC, TRAUTMANN, MME TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. CHOLLET, GRASS, RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etait présent :

M. LERY.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. BACOU.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présent :

M. SUAUD.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME ROUCHON.

Exposé de Monsieur Le Président :

Le Comité Syndical,

- Par délibération D.2010.12.16.11.4. du 16 décembre 2010, a approuvé le pré-programme « Caractéristiques Générales » du site TISSEO de Colomiers, appelé également « 3ème Dépôt »,
- Par délibération D.2011.07.11.7.1 du 11 juillet 2011, a décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation du futur site Tisséo de Colomiers au Groupement DENU & PARADON / BRANGER & ROMEU / SNC LAVALIN.
- Par délibération D.2014.07.09.6.6 du 09 juillet 2014, a approuvé le rapport d'état d'avancement de l'opération du site TISSEO de Colomiers et les modifications de programme concernant l'utilisation des deux parcelles récemment acquises par le SMTC dans le projet et l'aménagement particulier de la salle de prise de service, portant l'enveloppe financière prévisionnelle à 31,3 millions d'euros HT.
- Par délibération D.2014.11.05.9.1 du 05 novembre 2014, a décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation du bâtiment destiné aux locaux syndicaux et aux sous-traitants du site Tisséo de Colomiers au Groupement CD2I / TD Archi.

1- Déroulement des études

Le marché de maîtrise d'œuvre n° Y 2014 12052 M a été notifié le 02 décembre 2014 au groupement CD2I / TD Archi, avec une enveloppe financière à affecter aux travaux par le maître d'ouvrage fixée à 1 000 000,00 € HT.

Les études d'Avant-Projet Définitif achevées à la fin du mois de février 2015, avaient permis de déterminer les surfaces détaillées de tous les éléments du programme, d'arrêter en plans, coupes et façades, les dimensions de l'ouvrage, ainsi que son aspect, de définir les principes constructifs, de fondation et de structure, ainsi que leur dimensionnement indicatif, de définir les matériaux et de justifier les solutions techniques retenues.

Ces études avaient également permis de confirmer le coût prévisionnel définitif des travaux à 1 000 000,00 € HT et le Permis de Construire avait été déposé, à la Mairie de Colomiers, le 03 mars 2015.

A ce stade des études, le SMTC a décidé que la part de l'enveloppe financière devait être réduite de manière significative et a transmis à la SMAT, le 18 mai 2015, des pistes d'optimisation du projet en indiquant que la part de l'enveloppe financière à affecter aux travaux par le maître d'ouvrage était ramenée à 800 000,00 € HT.

Cette économie a pu être réalisée par l'optimisation de l'adéquation aux besoins fonctionnels et notamment une construction en rez de chaussée plutôt qu'à étage.

Ces modifications ont conduit à une reprise complète des études avec pour principales conséquences :

- une réduction d'environ 100 m² de la surface des locaux : 345 m² prévus dans le programme initial (en R+1 dans l'Avant-Projet Définitif de mars 2015) pour 250 m² en rez-de-chaussée dans le dossier actuel d'Avant-Projet Définitif,
- une diminution de la capacité du remisage complémentaire des bus de 4 places : 22 places dans l'Avant-Projet Définitif de mars 2015 pour 18 places dans le dossier actuel d'Avant-Projet Définitif.

Ces études confirment le coût prévisionnel définitif des travaux à 800 000,00 € HT.

Une fois l'Avant-Projet Définitif approuvé, la durée prévisionnelle de l'opération est d'environ 21 mois. Cette durée prévisible comprend notamment :

- Dépôt du Permis de construire : septembre 2015
- Validation des études de projet : novembre 2015
- Notification des marchés de travaux : juin 2016
- Réalisation des travaux (y compris période de préparation) : 12 mois

2- Mode de dévolution de la consultation

A ce stade des études, les travaux se décomposent selon les quatre lots suivants :

- Lot n°1 : VRD - Espaces verts
- Lot n°2 : Clos couvert
- Lot n°3 : Second-œuvre
- Lot n°4 : Fluides ascenseur

Considérant cet allotissement, il est proposé de lancer la consultation par lot séparé en appel d'offres ouvert.

Il est donc proposé au comité syndical d'approuver les études d'Avant-Projet Définitif du bâtiment destiné aux locaux syndicaux et aux sous-traitants du site Tisséo de Colomiers et de valider le mode de dévolution de la consultation.

* *
*

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE les études d'Avant-Projet Définitif du bâtiment destiné aux locaux syndicaux et aux sous-traitants du site Tisséo de Colomiers.

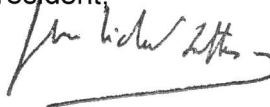
ARTICLE 2 : APPROUVE la modification de programme et le budget correspondant.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

